

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

**Administration Générale – représentation – Intercommunalité**

**09. Composition du Syndicat des Eaux du Bocage Virois – Modification**

Madame La Maire donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Vu les articles L 5212-6, L 5212-7, L 5211-7, L 5211-8, L 2122-7 et L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL-BCLI-23-012 du 19/07/2023 portant création du Syndicat des Eaux du Bocage Virois ;

Vu la délibération n°3 du 18/12/2023 portant « Syndicat des eaux du Bocage Virois – Désignation des délégués » ;

Considérant que suite à la démission de M ANDREU SABATER de ses fonctions d'élus un siège est devenu vacant au Syndicat des Eaux ;

Considérant que les statuts du Syndicat des Eaux du Bocage Virois prévoient que les communs membres doivent élire les délégués qui les représenteront au comité syndical. Ses délégués doivent être issus du conseil municipal. Sur la base d'un délégué pour 1000 habitants. Considérant qu'en application de ce principe, la commune de Vire Normandie avait initialement obtenu 17 sièges au Syndicat des Eaux. Cependant d'après le recensement légal des populations à compter du 01/01/2024 la population totale de la commune de Vire Normandie est de 17 936 habitants et sa population municipale de 17 135 habitants. Considérant qu'en raison de l'augmentation de sa population la commune a obtenu un siège supplémentaire au Syndicat des Eaux, portant sa représentation à 18 délégués.

Considérant qu'il convient de pourvoir au renouvellement des délégués de la commune au Syndicat des Eaux en raison de la vacance de plusieurs sièges ;

Considérant que, conformément à des articles L 5212-6, L 5211-7, L 2122-7 et L 2121-21 l'élection des délégués se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Cependant le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Délibération n°2024/04/08/09 du 8 avril 2024 à 18h45



Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Considérant l'avis favorable du bureau du 26/03/2024 ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- Adopte à l'unanimité le vote au scrutin ordinaire à main levée.
- Après appel à candidature, de désigner les délégués de la commune au comité syndical du Syndicat des Eaux du Bocage Virois.
- La présente délibération modifie la délibération n°3 du 18/12/2023 portant « *Syndicat des eaux du Bocage Virois - Désignation des délégué* ».

Délégué au Syndicat des Eaux
1. Nicole DESMOTTES
2. Gilles MALOISEL
3. Pierre-Henri GALLIER
4. Corentin GOETHALS
5. Guy VELANY
6. Fernand CHENEL
7. Lyliane MAINCENT
8. Martine ROBBES
9. Annie ROSSI
10. Joël DROULLON
11. Lucien BAZIN
12. Jacques COURTEILLE
13. Nadine LETELLIER
14. Patrick GOSSMANN
15. Michel LELARGE
16. Olivier FAUDET
17. Maryse DUVAUX
18. Gilles ALLEGRE

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	46	07
Vote Pour	46	07
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/09 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 39

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 07

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 07

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		COIGNARD Cindy
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
014-200060176-20240419\_09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024  
Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/09 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-09-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/09 du 8 avril 2024 à 18h45

